

Avec la participation
des commerçants
et artisans locaux

Renseignements :
www.ville-saint-benoit.fr

Partenaires de l'opération



Saint-Benoît
la Hune

Un euro sera prélevé sur chaque inscription et le Comité des fêtes ajoutera un euro par lutin ; la recette totale sera reversée à l'association
Un hôpital pour les enfants.

Retrouvez vos résultats le soir de l'épreuve sur :
www.ville-saint-benoit.fr

19^{ème} Course des Pères Noël

Saint-Benoît



Course pédestre de 7,5 km
Bulletin d'engagement

Samedi 22 décembre 2018
départ de la course à 10h30
à La Hune (Saint-Benoît)

Déguisement conseillé sur le thème de Noël

En lever de rideau, course des Lutins
autour de La Hune à 9h30

Règlement

- 1 **La course des Pères Noël** organisée par le Comité des fêtes de la ville de Saint-Benoît, disputée sur une boucle de 7,5 km, partira de La Hune le samedi 22 décembre 2018 à 10h30.
- 2 **La course des Pères Noël** est ouverte à toute personne, âgée de plus de 15 ans, titulaire d'un certificat médical de moins d'un an (sauf licenciés FFA).
- 3 Pour les mineurs à partir de 15 ans, une **autorisation parentale manuscrite** sera exigée.
- 4 L'inscription est fixée à **8 euros**.
- 5 **Engagements : limité à 1200 personnes**
 - Avant le 17 décembre 2018, par courrier avec le bulletin d'engagement individuel ci-contre. Egalement disponible sur www.ville-saint-benoit.fr
 - Retrait des dossards à La Hune : vendredi 21 décembre de 16h à 19h et samedi 22 décembre de 8h15 à 9h30.
 - Pour les retardataires, suivant la limite des places, engagement à La Hune aux horaires ci-dessus.**Clôture de retrait des dossards à 10h.**
- 6 **Assistance médicale** à La Hune.
- 7 **Classement** : un seul classement individuel sera établi.
- 8 **Récompenses** : des coupes et des lots divers récompenseront les concurrents.
- 9 **Un déguisement de Père Noël est vivement recommandé.** Les chariots ou traîneaux feront l'objet d'une récompense particulière.
- 10 **Par mesure de sécurité**, les chiens ne sont pas admis pour la course, ni les accompagnateurs en vélo.

En prélude à la course des Pères Noël, **la course des Lutins, réservée aux enfants de 6 à 13 ans, aura lieu à 9h30 autour de La Hune.** L'inscription (gratuite) se fera sur place le vendredi 21 de 16h à 19h ou le samedi 22 dès 8h30, avec une autorisation parentale.

Bulletin d'engagement individuel (adulte)

À retourner à : Course des Pères Noël- Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin - 86280 Saint-Benoît
avant le 17 décembre 2018

Accompagné :

- d'un chèque libellé à l'ordre de **Comité des fêtes de Saint-Benoît**,
- d'un **certificat médical** de non contre-indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an sauf pour les licenciés de la Fédération d'athlétisme qui fourniront une photocopie de la licence en cours.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

Merci d'écrire en lettres majuscules

Nom :

Prénom :

Adresse : _____

Téléphone : _____

mail : _____

date de naissance : sexe : M ou F

Club : _____

L'autorisation est donnée aux organisateurs de la course d'utiliser les images prises le jour de la course.

À _____ le _____

Signature